CHEZ NOUS
à
SAINT-MESMIN

Bulletin d'information

N° 30

Juin 2015

(Dépôt légal N° 24342/07)

Le Maire
Guy BOUCHAUD
maire.saintmesmin@orange.fr

Secrétaire de mairie
Mme Christelle PROVOST
secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr

Gîtes :
gites.mairiesaintmesmin@orange.fr

Site **:**
www.saint-mesmin.fr

Mairie ouverte
Mardi et Jeudi
de 9 h à 12 h30
et de 13 h à 16 h

Tél : 05 53 52 71 02
Fax : 05 53 52 79 77

Les permanences du Maire :
Mardi : de 9 h à 12 h
Jeudi : de 9 h à 12 h
Samedi : sur rendez vous

L'été à Saint-Mesmin

SOMMAIRE

Page 1 : Couverture
Page 2 : Sommaire – Nos joies – Nos peines – Informations importantes
Page 3 : Le petit mot du Maire
Page 4 : Les informations : Ophtalmologie - Les Impôts –La voirie - Le site internet
Page 5 : Les informations : Le Cantou –Visite du Sous Prefet- La hache polie- Arrivée de la fibre optique
Page 6 : Associations et manifestations : ACCA – 1er mai – 8 mai
Page 7 : Associations et manifestations : 8 mai – Raid séniors – les motards – Portes ouvertes au Pagnon
Page 8 : Associations et manifestations : Fête de la musique – La rumeur – Jeu de l'été
Page 9 : Les manifestations à venir
Page 10 : Notre communauté de communes : Causses et Rivieres en Périgord
Page 11 ,12,13: Extraits de cComptes rendus du conseil municipal du 13 avril et du 2juin
Page 14 : Les numéros utiles
Page 15 : Activités, commerces sur Saint-Mesmin
Page 16 : Le trimestre en photos

NOS JOIES

Le 21 mai, nous avons célébré l'union de Melle Aurore HOUZE et de Mr Nicolas DOUBLET habitant le hameau de Fargeas depuis novembre 2012. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Nouveaux arrivants : Mr Lucien CALLET prend la place chez Bobas de Mme Harriet et Mr John STARR qui nous ont quittés pour vivre à Clermont d'Excideuil.
Mme SEYVET Michèle et Mr VALLEE Sylvain viennent de s'installer à Mezurat depuis le 1er mai. A la Clautre Mme Florence Bourré et sa fille Lorinda, agée de 12 ans ont pris la place de Damien ROUBINET et sa petite famille, partis vivre à Clairvivre. Nous leurs souhaitons à tous une très bonne intégration.

NOS PEINES

Le 17 avril, René GERODOLLE né à Saint-Mesmin le 05 avril 1923 est décédé à l'âge de 92 ans. Habitant le hameau des Monts depuis sa naissance. Il était estimé de tous, de nombreuses personnes se sont déplacées pour lui rendre un dernier hommage.
Nous présentons à son épouse, à ses deux enfants, ainsi qu'à toute sa famille nos sincères condoléances.

INFORMATION DEPUIS LE 7 AVRIL 2015
CHANGEMENT DES JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC LE MARDI ET LE JEUDI
DE 9H00 A 12H30 ET DE 13H00 A 16H00.

Les permanences du Maire restent inchangées, le mardi et le jeudi de 9h à 12h.

Communiqué du Conseil Départemental de la Dordogne

L'inventaire de la flore sauvage se poursuit en Aquitaine, Saint Mesmin est concerné.
Des agents du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique munis de l'arrêté préfectoral N° 20155083-016 leur donnant l'autorisation de pénétrer sur toutes propriétés privées peuvent vous rendre visite.

Veuillez leur réserver un accueil cordial.

Le Maire sera interviewé à Radio-PAC (Fréquence 101.9) le mercredi 8 juillet entre 18h45 et 19h00 dans le cadre de l'émission « Bonsoir m'sieur le Maire »

En juillet et août un Point d'Accueil sera ouvert dans la salle Place Charles Sarlandie.
Des informations, de la documentation et des rafraîchissements seront proposés aux visiteurs.

Le petit mot du Maire

Chers Saint-Mesminoises et Saint-Mesminois, chers Lecteurs,

A la veille des vacances d'été lorsque certains d'entre vous aspirent à un repos bien mérité, j'ai le plaisir de vous annoncer que cette année encore nous n'avons pas augmenté les impôts communaux et que nous avons obtenu la même chose de la Communauté de Communes. Nous avons raison d'espérer une amélioration de nos conditions de vie d'autant plus que la conjoncture économique semble s'améliorer. En effet les signes précurseurs sont là et je suis certain que nous allons connaître à SAINT-MESMIN une belle saison estivale après un beau mois de juin qui a permis une fenaison exceptionnelle et qui annonce de bonnes récoltes de céréales.

Notre Cantou devrait être livré avant le 15 juillet, vous serez invités à le visiter, vous pourrez constater vous-mêmes ce qu'il est devenu et apprécier l'outil que nous avons dans les mains pour faire connaître et rayonner davantage SAINT-MESMIN au niveau non seulement local mais national voire international. En effet cet outil implanté à côté d'un futur bassin d'Eau vive naturel unique en France sera avec l'agriculture notre atout majeur pour la commune.

En attendant votre conseil municipal réduit à dix ***(J'ai en effet accepté la démission de Madame VESLARD et les électeurs de SAINT-MESMIN qui désireraient connaître les vraies raisons pourront venir consulter le compte rendu, approuvé par l'ensemble des conseillers, qui a été envoyé à la Préfecture et qui restera dans les archives communales)*** *va comme l'année dernière s'employer à fond pour que nos marchés de nuit connaissent toujours la même réussite. Je sais que je peux compter sur la majorité d'entre vous pour y assister et sur de nombreux bénévoles pour nous aider dans l'organisation. Je vous remercie déjà. J'ai le plaisir de vous annoncer aussi que lors du dernier Conseil nous avons décidé de reprendre à notre compte l'organisation de la Fête Traditionnelle de SAINT-MESMIN le premier week-end d'août avec une course cycliste , de nombreuses attractions et un grand bal populaire.(Cette année, pris par le temps, nous organiserons simplement un concours de pétanque et une soirée dansante le samedi 1er août)*

Ces touristes ou visiteurs qui peuvent être considérés comme une gêne pour une minorité d'entre vous sont un atout indispensable pour l'avenir, nous devons donc tout faire pour bien les accueillir, les orienter et leur donner envie de revenir avec d'autres. Je rappelle que nous avons une trentaine de gîtes sur la commune, ce qui nous classe en tête de la Communauté de Communes et qui nous permettra comme je vous l'ai écrit dans le dernier bulletin d'obtenir de l'Etat (PLU/i) à SAINT-MESMIN des zones où le camping sera autorisé.
C'est pour cela que cette année nous allons rouvrir en juillet et août un Point d'Accueil sur la place Charles SARLANDIE où nous proposerons de la documentation, nous donnerons des informations et où les visiteurs pourront se reposer et se restaurer. Celui-ci sera tenu par des bénévoles et n'aura aucun impact négatif sur le budget communal.

Certains d'entre vous s'interrogent sur mon attitude et mon soutien aux candidats socialistes lors des dernières élections départementales. Je rappelle que je ne suis affilié à aucun parti, que notre Conseil Municipal est apolitique et qu'il est composé de membres ayant les idées les plus diverses. Oui j'ai soutenu Annie SEDAN et Bruno LAMONERIE car Annie a poursuivi avec le même esprit et le même enthousiasme l'œuvre entreprise par Rémy BERNIER que j'ai beaucoup apprécié car je partageais sa grande vision pour le développement de notre territoire. Je suis donc pragmatique et je sais que je peux compter sur nos deux nouveaux Conseillers Départementaux pour que ce nouveau territoire, dans lequel SAINT-MESMIN aura une place importante , occupe avec Germinal PEIRO le Président du Conseil Départemental (qui connaît très bien nos Gorges)une place importante en Périgord. Je n'ai aucune prétention politique et pas d'autre ambition et c'est pourquoi je m'implique et j'essaie d'impliquer nos Conseillers dans le plus d'organisations ou de réunions possibles. Sincèrement.

Guy BOUCHAUD

INFORMATIONS

CONSULTATION D'OPHTALMOLOGIE

Le saviez-vous ? Depuis fin 2014, des consultations avancées en ophtalmologie ont lieu une fois par mois au centre hospitalier d'Excideuil.
Dépistage gratuit de maladies ophtalmiques par le Dr Rida, du centre hospitalier de St Yrieix.
Ces consultations sont ouvertes à tous. Elles se tiennent le 1er jeudi de chaque mois de 9h00 à 16h30.
Pour toutes informations contacter le Centre hospitalier d'Excideuil au 05 53 62 25 00.

LES IMPOTS

Malgré la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, comme vous pourrez le lire dans le rapport du conseil Municipal, nous avons voté à l'unanimité que les taux des taxes restent identiques à ceux des 6 années précédentes : Taxe d'habitation 15,72%, taxe foncière (bâti) 11,83%, taxe foncière (non bâti) 61,21%. Les taux moyens pour le département sont de 19,28% pour la taxe d'habitation, 27,01% pour la taxe foncière (bâti) et 86,52% pour la taxe foncière (non bâti). Ce qui montre que la commune est largement en dessous des seuils d'imposition du département. Les taxes prélevées par la communauté de communes resteront elles aussi inchangées. Malheureusement, les barèmes fixés par le gouvernement augmentent annuellement, ce qui fait gonfler le montant de nos impôts à payer.

TRAVAUX DE VOIRIE

Depuis quelques jours, vous avez constaté que des travaux de curage des fossés ont lieu sur la commune. Ces cours d'eaux temporaires servent de drain et jouent un rôle essentiel pour canaliser les eaux de ruissellement qui doivent pouvoir s'écouler normalement sans déborder sur la voirie. Cette opération n'avait pas été faite depuis plusieurs années. Ces travaux s'inscrivent dans le projet de la commune de continuer à réhabiliter et à prolonger la vie des voies communales, car l'écoulement des eaux pluviales sur la voierie est un des facteurs importants de dégradation des routes. Cette tranche sera suivie de travaux plus précis de réfection, qui eux-mêmes ne seront terminés qu'après la fin des travaux réalisés par SDE24.

SITE INTERNET

Nous vous l'avions annoncé dans les précédents numéros, Saint-Mesmin possède maintenant un nouveau site internet, plus complet et plus moderne.

www.saint-mesmin.fr

Il est prévu pour remplacer l'ancien site en « .com » devenu désuet. Ce site sera prochainement fermé. **Il est préférable de consulter le nouveau site pour tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin.**

INFORMATIONS

LE CANTOU

Les travaux de rénovation du Cantou ont pris un peu de retard à cause de modifications apportées dans le domaine des normes de sécurité.Prévu initialement début juin, le Cantou sera opérationnel fin juillet. Les différents tarifs pour la location, gîte de groupe, salle des fêtes, séminaires ou couchages sont disponibles en mairie ou sur notre site internet « www.saint-mesmin.fr » La date du 20 juin prévue pour son inauguration a été reportée a une date ultérieure qui sera bientôt arrêtée, elle sera suivie quelques jours après, par une visite complète avec un buffet campagnard pour les habitants du village. Nous avons profité de cet événement pour faire réaliser un film documentaire sur Saint-Mesmin qui sera projeté ce jour là.

VISITE DU SOUS-PREFET

Le 28 mai, Mr Jean-Marc BASSAGET, Secrétaire Général de la Préfecture de Périgueux, accompagné par Mme Annie SEDAN et Mr Bruno LAMONERIE nous ont rendu une visite à la mairie de Saint-Mesmin. Nous lui avons fait part de nos projets pour la commune et notamment de la création du bassin d'eau vive sur l'Auvezère, projet toujours d'actualité et soutenu par Germinal PIERO, le nouveau Président du Conseil Départemental.

HACHE POLIE

Il a été trouvé dans le secteur de la Rouye, une hache polie datant d'au moins 5000 ans. Outil emblématique de la période néolithique. Elle permettait de défricher les forêts pour obtenir plus d'espace. La Dordogne est le pays de l'homme, Saint-Mesmin est peut être celui de l'ancêtre des agriculteurs.

Le GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun)
Du lieu dit LEYMARIE est enfin installé à Saint-Mesmin depuis le 1er mai 2015 sous le numéro 24 G 962.
Nous souhaitons à Claire THOMAS et Ludovic LAVIE
une bonne installation, et la réussite dans leurs affaires.

LA FIBRE OPTIQUE

Une bonne nouvelle qui a été confirmée à la réunion des conseillers départementaux à EXCIDEUIL, SAINT-MESMIN fait partie des 3 premières communes choisies pour recevoir la fibre optique avec Pressac d'Excideuil et Cherveix-Cubas. Cela grâce à notre Cantou qui est considéré comme un centre d'accueil touristique important et à nos relations avec le Conseil Départemental. La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu qui permet de transporter une grande quantité d'informations à la vitesse de la lumière. L'internet à la maison est 30 fois plus rapide qu'une connexion ADSL classique. C'est aujourd'hui la méthode la plus efficace pour transmettre rapidement des données d'un point à l'autre, et pour en profiter au mieux, le débit internet est indépendant de l'usage de votre téléphone ou de votre TV. Ainsi, quand les uns regardent la TV en HD, les autres profitent d'un débit qui reste puissant pour surfer et télécharger. La qualité de votre connexion n'est pas dégradée. Encore un autre bon point pour Saint Mesmin !

CONSEIL DEPARTEMENTAL
Nos conseillers départementaux, Mme Annie SEDAN et Mr Bruno LAMONERIE,
tiendront une permanence le samedi 10 octobre à la mairie de Saint Mesmin.
Les personnes qui souhaiteraient les rencontrer pourront venir en mairie entre 9 h et midi

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

A.C.C.A

L'assemblée générale de la chasse a eu lieu le dimanche 31 mai dans la salle d'accueil du bourg de Saint Mesmin.
33 personnes étaient présentes. Apres avoir lu le rapport financier, un vote a eu lieu pour remplacer Mr Gilbert GERAUD démissionnaire du conseil d'administration et c'est Mr Pascal DUPUY qui a été élu.
Les prévisions : Le 28 juin l'ACCA va matérialiser les parkings de chasse. Mr Jean Romain BARAISE est chargé de fermer, contre rémunération les terrains subissant des dégâts à cause du gibier.
Et enfin un projet de monter une volière afin d'élever des faisans dans l'ancien terrain de Mr Noel DUPRAT. Il est reproché à la municipalité ses activités de pleine nature, notamment le trail qui les prive d'une journée de chasse dans les Gorges. Les chasseurs demandent en outre d'être avertis à l'avance avant chaque manifestation (randonnées) ce que nous ne manquerons pas de faire.
Pour le Maire il y a de la place pour tous, chacun doit faire un effort et le Trail des Gorges de l'Auvézère est une compétition programmée et enregistrée à la préfecture, qui se pratique chaque année, en principe le dernier dimanche de février.

1ER MAI

Comme chaque année, à l'entrée du printemps l'ACCA les chasseurs de la commune, nous ont offert la traditionnelle frotte à l'ail pour le premier mai, « casse-croute géant » accompagné de cochonnaille. Les convives de plus en plus nombreux ont passé toute la matinée à festoyer. Un grand merci à Jean-Paul CONTRAND, le président de l'ACCA et à toute son équipe pour ce moment de convivialité.

CEREMONIE DU 8 MAI

C'est à 11 h au cimetière Alsacien à Clairvivre lors de la cérémonie du 8 mai que nous avons remis la médaille Militaire à Mr. André PICHON et le titre de la reconnaissance de la Nation à Mr. Raymond MOYEN. La cérémonie a été clôturée par le verre de l'amitié, qui nous a été offert à la Cité de Clairvivre représentée par Mme DUVAL, Directrice de l'ESAT.

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

CEREMONIE DU 8 MAI (suite)

A 17h 30, ce même jour a eu lieu la cérémonie du souvenir. Cette fois dans le bourg de Saint-Mesmin, Mr Pierre THIBAULT nous a présenté son dernier livre : « La Résistance racontée aux Jeunes… et à leurs Parents ». Hommage à Mr. Charles SARLANDIE, né à Saint-Mesmin et chef d'état-major du bataillon VIOLETTE. Cette présentation où de nombreuses personnalités avaient été conviées a été suivie d'une dédicace afin de satisfaire tous les lecteurs venus nombreux. La cérémonie a été clôturée par le traditionnel verre de l'amitié qui a été offert par la municipalité.

RAID SENIORS

Le 3 juin le Raid Séniors Val Natura est passé sur notre commune. Après le succès du Périgord Raid Aventure, qui s'est déroulé sur nos cantons d'Excideuil et Savignac les Eglises en août 2014, le Conseil Général de la Dordogne a de nouveau choisi Excideuil et ses alentours comme territoire de jeu pour son Val Natura, rallye sportif pédestre réservé aux plus de 55 ans qui s'est déroulé du 2 au 5 juin. Ce sont une centaine de randonneurs, venus des quatre coins de la France qui ont parcouru notre région.

VISITE DE MOTARDS

Le dimanche 14 juin le club de motos anciennes de Brignac la Plaine a parcouru notre région. La trentaine de motards se sont arrêtés dans notre village pour faire une petite pause et casser la croûte.

PORTES OUVERTES AU PAGNON

Le dimanche 14 juin, Truss et Harris ont merveilleusement bien reçu leurs visiteurs au domaine du « Pagnon » où ils avaient ouvert leurs gîtes, maison, galerie d'art, et brocante. Pour l'occasion, le four avait été allumé et des pains et pizzas ont été cuits toute l'après-midi. Les parterres ornés de fleurs et statues rendent la promenade enchanteresse et permet des découvertes à chaque détour.

MANIFESTATIONS

FETE DE LA MUSIQUE

Le dimanche 21 juin, la fête de la musique s'est déroulée sous les chapiteaux de Saint Mesmin.
Encore une fois ce fût une réussite totale car nous avons servi 123 repas et les 4 groupes de musiciens ont été à la hauteur de l'évènement puisque la soirée qui devait se terminer au départ à 22h00 s'est finalement terminée à 00h30 avec encore de nombreux danseurs qui en redemandaient.

LA RUMEUR

La rumeur, c'est bien plus fort qu'un mensonge! Ça grossit comme une éponge. Plus c'est faux, et plus c'est vrai! Plus c'est gros, et plus ça plaît!
La rumeur est insidieuse, sournoise, excitante et destructrice. Elle nous cerne, elle nous guette à chaque instant.
La rumeur peut aussi tuer, sans raison, sans coupable… et sans prison ; sans procès, sans fusil ni munitions.
La rumeur court plus vite que jamais, colportant des mensonges plus vrais que la réalité ; en s'appuyant sur la phrase la plus terrible qui soit et à laquelle nulle personne ne peut répondre et qui ressemble déjà à une sentence car, dit-on, ¨ il n'y a pas de fumée sans feu ¨.
La rumeur se propage et s'étend à voix basse, le matin, le midi, la nuit, au magasin, partout.
La rumeur a des antennes. Elle se nourrit de cancans ; elle est bavarde et hautaine. Mais, surtout, la rumeur grandit avec le temps.
La rumeur est un arbre sans racines avec une sève de venin, des feuilles d'épines et des pommes à gros pépins.
La rumeur, ça occupe beaucoup de temps ; ça amène la contre verse, et ça pimente les passions, et surtout… **la rumeur** est le sel des conversations.
La rumeur est un microbe qui se transmet par la voix et qui se déguise en défense de la fausse vertu.
La rumeur rôde autour de la table à manger et à celle des réunions. Elle nous amuse ou bien nous agace ; c'est selon qu'il s'agit de n'importe qui…ou d'un ami(e).
La parole est d'argent, mais la rumeur est de plomb. Elle s'écoule et elle s'étend ; elle s'étale et se répand.
La rumeur, c'est du miel et du fiel. Jamais personne ne saura qui la lance et qui la croit…
La rumeur est une calomnie. Plus on la nie, plus elle enfle et plus elle se réjouit. La démentir, cette rumeur, c'est l'étendre encore plus car elle est une arme redoutable. Son impalpable adversaire, c'est du vent et c'est du sable! Et ça devient souvent l'image d'une tornade dévastatrice! Texte d'actualité à Saint-Mesmin

JEU de l'été

Nous allons tester vos connaissances sur notre village!

Pouvez-vous nous dire, à quel endroit de notre commune se trouve ce majestueux arbre,
qui doit être au moins centenaire?

C'est Annick JACQUET
qui est chargée de recevoir votre réponse.

«

LES MANIFESTATIONS A VENIR

3 juillet : Le Tour de la Dordogne passe par Saint Mesmin**.** Annulé l'an passé, le Tour de la Dordogne est de retour au calendrier pour 2015. L'épreuve Elite Nationale aura lieu du 2 au 5 juillet prochain. Trois étapes en ligne et un contre-la-montre individuel figurent au programme de la 27e édition.

5 juillet : vide grenier et randonnée : vide grenier toute la journée dans le bourg à partir de7h du matin et randonnée pédestre à partir de 10h. Une animation « Drift-Trike » est prévue dans l'après midi. Buvette, grillades, frites et casse-croûtes seront présents sur le site.

15 juillet Kayak en eaux vives de 16H00 à 18H00. Lieu de rendez-vous : le pont de Saint-Mesmin. La solution rafraîchissante par excellence! Domptez les rapides des gorges de l'Auvézère, pour une ambiance montagne en Périgord ! Encadrement par Jean-François AUBLANT professionnel diplômé. Ouvert aux enfants à partir de 8 ans. 10 personnes maximum. Inscription et réservation obligatoire, à l'office de tourisme d'Excideuil : 05 53 52 29 79. Tarif : 12€ par pers. Tarif Pass Dordogne : 8€ par pers.

17 juillet « France je vous aime » St Privas, Savignac les Eglises. Journée de promotion pour les artisans de la communauté de commune.

18 juillet Excideuil Journée Sports et Nature pour Tous !! 2015 organisée par l'office de tourisme de Causses et Rivières. Dès 9H00, une randonnée de groupe gratuite partira de l'office de tourisme pour une boucle de 12 km. Ensuite, de 15H00 à 19H00, de nombreuses activités auront lieu au pied du château d'Excideuil : tir à l'arc sur cibles volantes, escalade en falaise, grimpe sur filet, tir à la sarbacane, et baptêmes en poney pour les plus petits (à partir de 3 ans). Toutes les activités sont encadrées et gratuites ! Renseignements au 05 53 52 29 79 ou sur notre site internet www.naturellementperigord.fr.

22 juillet comme chaque année, le 1er marché de nuit aura lieu dans le bourg de Saint-Mesmin, à partir de 19 h avec une animation différente à chaque marché. Vente de produits régionaux, expositions, buvette, frites, grillades. Pour votre restauration sur place, mise à disposition gratuite de tables, planchas et barbecues. Les marchés de nuits sont tous prévus dans le bourg ou transférés sous les chapiteaux en cas de mauvais temps.

25 et 26 juillet, de 10h à 19h VARI'ART organise comme chaque année la route des métiers d'art avec une vingtaine d'artistes de toutes origines. Ils ouvrent leurs ateliers et vous accueillent pour une visite. Cette route de Pompadour à Corgnac sur l'Isle passera à Saint Mesmin au Pagnon chez nos amis, Truus et Harry VAN GALEM ou vous pourrez admirer, tableaux et émaux et dans la salle d'accueil, Mr Jacques-André, BOUDARD habitant le bourg de Saint-Mesmin vous fera découvrir ses colonnes de lumière graphique. Pour plus de renseignements l'adresse du site : variart.fr mail : info@variart.fr.

29 juillet Kayak en eaux vives de 16H00 à 18H00. Lieu de rendez-vous : le pont de Saint-Mesmin.

1 août un concours de pétanque en doublette ouvert à tous sur le parking du Jardin de l'Avenir. Participation aux frais 10 € pour les adultes, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Nombreux lots de valeur. Restauration et animation sur place. Buvette, grillades, musique.

5 août 2ème marché de nuit, à partir de 19 h avec une animation différente à chaque marché. Vente de produits régionaux, expositions, buvette, frites, grillades. Pour votre restauration sur place, mise à disposition gratuite de tables, planchas et barbecues . Les marchés de nuits sont tous prévus dans le bourg ou transférés sous les chapiteaux en cas de mauvais temps.

12 et 19 août Kayak en eaux vives de 16H00 à 18H00. Lieu de rendez-vous : le pont de Saint-Mesmin

19 août 3ème et dernier marché de nuit de la saison à partir de 19 h animé par les Amis Troubadours. Vente de produits régionaux, expositions, buvette, frites, grillades. Pour votre restauration sur place, mise à disposition gratuite de tables, planchas et barbecues . Les marchés de nuits sont tous prévus dans le bourg ou transférés sous les chapiteaux en cas de mauvais temps.

6 septembre pèlerinage à la Chapelle Notre Dame de Partout sur la colline des Ages.

NOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Chaque trimestre, nous vous parlons de notre Communauté de Communes. Aujourd'hui ce sont ses compétences que nous allons aborder.

I - COMPETENCES OBLIGATOIRES

A - Aménagement de l'espace :

1. Elaboration, suivi et animation d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement en liaison avec les représentants des différentes associations et activités professionnelles et permettant une vision prospective de développement du territoire.
2. Acquisition et gestion de réserves foncières nécessaires à l'exercice des compétences transférées à la Communauté de Communes.
3. Animation et coordination des initiatives et projets en matière de gestion, de traitement et de représentation de l'information géographique. Pour ce faire, la Communauté de Communes réalisera la numérisation des planches cadastrales des Communes de la Communauté de Communes et assurera la mise en place et la gestion d'un Système d'Information Géographique (SIG) communautaire couvrant l'intégralité de son territoire.
4. Participation à l'élaboration et approbation d'une charte de pays en lieu et place des communes membres et soutien aux opérations et actions conduites dans le cadre de la charte de pays.
5. Elaboration, modification et révision des documents d'urbanisme (Plan d'Occupation des Sols, Plan Local d'Urbanisme et Carte Communale) des Communes de la Communauté de Communes, avec un objectif de cohérence du territoire et de développement harmonieux des activités humaines et de l'environnement.

B - Développement économique

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique reconnues d'intérêt communautaire.
Sont reconnues d'intérêt communautaire : la future zone d'activité située sur la Commune de Mayac en bordure de la route départementale n°74, définie en zone UY sur la carte communale de Mayac,
la future zone d'activité située sur « le terrain militaire dit de Savignac les Eglises »,
toute future zone d'activité d'une surface supérieure à 1,5 hectare.

2. Actions de développement économique et touristique :

Volet économique :
Maîtrise d'ouvrage des études de développement économique visant le soutien, la valorisation et la création d'activités pérennes dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'agriculture, des PME-PMI, mais également le maintien des services publics en milieu rural dans un souci de politique concertée de développement du territoire de la Communauté de Communes
Promotion et commercialisation des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique reconnues d'intérêt communautaire.
Aide à l'insertion des demandeurs d'emploi notamment par le financement de l'Espace Economie Emploi du Bassin de Thiviers et de la Mission Locale du Haut Périgord.

Volet touristique :
La Communauté de Communes exercera les compétences suivantes :
Accueil et information des touristes,
Mise en valeur et promotion des richesses touristiques locales,
Promotion de l'animation sur le territoire intercommunal,
Elaboration et mise en œuvre d'actions touristiques,
Promotion de l'offre touristique sur le territoire intercommunal,
Mise en place de manifestations événementielles valorisant l'image de la Communauté de Communes,
Création, aménagement et entretien des sentiers de randonnées inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée (PDIPR).

II - COMPETENCES OPTIONNELLES

A - Protection et mise en valeur de l'environnement

1. Elaboration et révision des schémas d'assainissement des Communes membres de la Communauté de Communes.
2. Contrôle des systèmes d'assainissement non collectif : mise en place et gestion d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (à compter du premier janvier 2007).
3. Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés (à compter du premier janvier 2007).
4. Opération de restauration, d'aménagement, d'entretien et de mise en valeur des rivières reconnues d'intérêt communautaire et de leurs abords (à compter du premier janvier 2007).

Sont reconnues d'intérêt communautaire, les rivières suivantes :
L'Isle, La Loue, L'Auvézère, Le Ravillou.

NOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES (suite)

B - Voiries

1. Création, aménagement, entretien et gestion (à l'exclusion du nettoiement, balayage, salage, déneigement, dégagement en cas d'intempéries qui restent du pouvoir de police des Maires) de la voirie d'intérêt communautaire.

L'exercice des pouvoirs de police du Maire ainsi que les constats aux infractions de la police de conservation du domaine public restent à la charge des Communes.

Afin de déterminer les voies communales classées d'intérêt communautaire, il a été choisi de retenir les voies qui répondent à un ou plusieurs de ces critères : - Les voies communales assurant une liaison entre bourgs lorsque la liaison n'est pas assurée par une route départementale,

- Les voies communales reliant les bourgs aux axes structurants, c'est-à-dire les principales Routes Départementales à savoir les RD 704, 705, 4, 5, 67, 68, 72, 73,76, 77.

Il ressort de ces critères que les routes retenues représentent un linéaire de 49 087 m. Sont également retenues d'intérêt communautaire les voies de desserte à l'intérieur des zones d'activité classées d'intérêt communautaire.

Sont classés d'intérêt communautaire les chemins ruraux inscrits au PDIPR et identifiés dans l'annexe des statuts.

Cette voirie est composée de tous les éléments constituants le domaine public communal supportant la voirie classée d'intérêt communautaire.

2. Acquisition et gestion de gros matériel collectif

C - Logement et cadre de vie

1. Politique du logement social : acquisition et mise à disposition de réserves foncières non bâties, dans le respect du cadre législatif et réglementaire, en vue de la création de logements sociaux ou de logements en accession à la propriété.

III - COMPETENCES FACULTATIVES

1. La Communauté de Communes est habilitée à intervenir en qualité de maître d'ouvrage délégué pour le compte d'une ou plusieurs Communes de la Communauté de Communes, dans des conditions fixées par convention avec les collectivités intéressées et dans le respect des règles de mise en concurrence.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 avril 2015

Nombre de Conseillers : en exercice /_11_/ présents /_11_/ votants /_11_/

L'an deux mil quinze, le 13 avril , le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 04 avril 2015, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mmes Sandra COMBY, Yvette DEVAUD , Annick JACQUET, Nathalie VESLARD.

MM. Guy BOUCHAUD, Guy HAYE, Jean-Pierre DURAND, Pascal GERAUD, Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE , Olivier ROCHE. . **Absent** : Néant **SECRETAIRE** : Sandra COMBY.

Le Maire prononce les mots de bienvenue et remercie les conseillers pour leur exactitude et leur présence..

1/ Vote des taux des taxes locales.

Le Maire rappelle que le compte administratif 2014 a fait apparaître un excédent financier de fonctionnement important qui a été transféré au compte investissement pour le budget 2015 et que par conséquent il ne semble pas opportun d'augmenter les taxes communales cette année. Il souligne également que dans le budget qui sera présenté après, des économies ont encore été planifiées en matière de fonctionnement. Il répète que cela est à mettre au crédit non seulement d'une gestion rigoureuse et d'une bonne maîtrise des dépenses mais aussi à celui des employés qui chacun dans leurs domaines utilisent au mieux les moyens dont ils disposent.

Le Conseil vote à l'unanimité les taux qui restent identiques à ceux des 6 années précédentes : Taxe d'habitation 15,72 taxe foncière (bâti) 11,83, taxe foncière (non bâti) 61,21. Les taux moyens pour le département sont de 19,28 -27,01-86,52 ce qui montre que la commune est largement en dessous des seuils d'imposition du département.

2/Vote du budget:

Le Maire estime que les **recettes de fonctionnement** s'élèveront à **384 995,67 €**

Le Maire propose donc des dépenses de **102 846,67** € au chapitre charges générales au lieu de 108 637 en 2014, **27 350 €** au chapitre charges de personnels au lieu de 36 950 en 2014 et de **33 350 €** en gestion courante au lieu de 42 700 en 2014. Au total les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **165 046 ,67 €** ce qui permettra de dégager **219 949 €** au profit de la section investissement. Le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition en matière de fonctionnement.

Le Maire présente ensuite **le budget investissement**

Ce budget fait apparaître une somme de **740 259,78 €** en recettes (y compris les subventions et l'emprunt) ce qui permet de financer en particulier les dépenses suivantes pour 2015 : **230 000 €** pour la rénovation du Cantou, **50 000 €** pour la voirie, **10 000 €** pour la passerelle des Côtes de Bâtissou, **58 000 €**pour l'achat de matériels et de mobilier pour le Cantou.**5 000 €** pour les frais de géomètre et d'acquisition de terrains., **15 700 €** pour le remboursement de l'emprunt

Le Conseil après débats et discussions portant sur la nécessité de se doter de nouveaux équipements pour le Cantou, sur l'enveloppe réservée à la voirie vote à l'unanimité ce budget.

3/ Avenant N°1 DUBOIS pour réfection chambre 3 du Cantou.

Le Maire explique qu'un imprévu s'est produit à la chambre 3 du Cantou . En effet lors du passage des câbles électriques les artisans se sont aperçus que celle-ci n'était pas correctement isolée et qu'il apparaît nécessaire de la refaire entièrement. Un devis de 6 500 € a été établi par l'entreprise DUBOIS. Le Conseil accepte à l'unanimité ce devis et autorise le Maire à signer l'avenant

4/Avenant N°2 CLEDAT pour création de placards

Le Maire explique que rien n'a été prévu pour stocker le linge du Cantou. Il a donc proposé à l'architecte la création de placards au 1er étage. L'entreprise CLEDAT a été sollicitée et a présenté un de vis de 4 850 €.

Le Conseil accepte à l'unanimité ce devis et autorise le Maire à signer l'avenant correspondant.

5/Présentation de devis concernant l'acquisition de mobilier pour la Cantou.

Le Maire explique qu'il a chargé les employées (Christelle, Valérie et Maryse) de faire des propositions pour le choix et l'acquisition de la literie et des meubles pour l'équipement du Cantou. Plusieurs options lui ont été présentées et il présente au Conseil la meilleure qui émane de la SARL MCH Meubles et VOUS. Le Conseil accepte à l'unanimité une somme de 11 143 € pour les armoires et chevets, 14 301 pour la literie, et 7 559 € pour les tables de la salle à manger. Tous ces matériels seront livrés dès que la réception du bâtiment par les différents organismes aura été faite.

Divers :

Le Maire rappelle que le **8 mai** sera célébré à 11h00 à CLAIRVIVRE et que Mr. MOYEN et Mr PICHON seront décorés. Il ajoute qu'une cérémonie aura lieu à 18h00 sur la Place SARLANDIE en l'honneur de la sortie d'un livre sur Charles SARLANDIE.

Croix de justice. Le Maire annonce que cette Croix implantée à la limite de JUILLAC et de SAINT-MESMIN qui rappelle les relations qui existaient entre le château des Picquets et celui de la ROUYE est en cours de rénovation et qu'une cérémonie sera prochainement organisée pour 'la remettre en place sur le territoire de la commune.

Forges de Bord

Le Maire explique qu'en réparant la vanne de l'Etang des Forges il avait remarqué que les vestiges de l'ancienne forge étaient encore bien visibles et qu'il serait souhaitable de les mettre en valeur ce qui à terme pourrait protéger l'Etang d'un abandon programmé par l'ONF. Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité ce principe et demandent au Maire d'écrire une lettre dans ce sens au Directeur Régional de l'ONF.

Sécurité des enfants. Nathalie **VESLARD** constate que certains automobilistes ne respectent pas la limitation en place sur la route du Grand Clos. Elle souligne que des enfants font souvent du vélo sur cette route et elle demande au Maire de prendre les mesures qui s'imposent. Ce dernier prend note, il va entreprendre une démarche auprès des parents de ces enfants et étudier la possibilité de renforcer la signalisation

La réunion s'est terminée à 22H45.

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 juin 2015

Nombre de Conseillers : en exercice /_11_/ présents /_10_/ votants /10_/

L'an deux mil quinze, le 02 juin 2015 le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 5 mai 2015, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS :Mmes Sandra COMBY, Yvette DEVAUD , Nathalie VESLARD, Guy BOUCHAUD , Guy HAYE , Jean-Pierre DURAND, Pascal GERAUD , Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE, Olivier ROCHE.

Absents : Annick JACQUET qui a donné son pouvoir à Yvette DEVAUD **SECRETAIRE** : Sandra COMBY

Le Maire souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence. Il excuse l'absence d'Annick JACQUET retenue par des obligations familiales.

1/Approbation du rapport sur le prix et la qualité de l'eau.

Le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité de l'eau en 2014 .Il relève que selon le rapport la qualité de l'eau est excellente et que son prix a baissé en 2014 conformément aux engagements pris par la SOGEDO lors de la reprise de son affermage. Il souligne que pour 2015 les membres du Conseil Syndical du SIAEP ont décidé de maintenir le prix de l'eau à son niveau actuel. Le Conseil accepte à l'unanimité le rapport.

2/Adhésion de 3 communes au SMDE 24.

Le Maire explique que 3 communes (BERGERAC, FIRBEIX et SAINT-JORY de CHALAIS) souhaitent adhérer au Syndicat Mixte Départemental de l'Eau 24 , syndicat auquel adhère notre SIAEP et que le Conseil doit se prononcer pour ou contre ces adhésions nouvelles. Le Conseil accepte à l'unanimité ces adhésions.

3/Délibération sur le prix de location de la salle de conférence et sur la location de la vaisselle de prestige.

Le Maire indique que la salle de conférences dotée d'équipements vidéo et informatique modernes pourrait intéresser des entreprises ou des collectivités publiques pour des séminaires, formations ou réunions et qu'il est donc nécessaire de fixer un prix de location.

Après un long débat sur les critères à retenir pour fixer un tarif compréhensible et simple à appliquer , tous les membres du Conseil acceptent la proposition de Nathalie VESLARD , à savoir un prix de 200 € pour tous les demandeurs extérieurs à la COMCOM et de 100 € pour les autres.

«

Pour la vaisselle, le Maire indique que lors de la location du Cantou, la vaisselle ordinaire est comprise dans le prix de la location, mais que la Mairie possède de la vaisselle en porcelaine qui pourrait être proposée à ceux qui le souhaitent pour un prix de 1 € par personne. Un long débat s'instaure et il est décidé que la secrétaire de Mairie ou l'employée communale proposeront la vaisselle en porcelaine en fonction de la nature de l'évènement pour le prix de 1€ aux clients extérieurs et gratuitement aux habitants de la commune.
Sandra COMBY profite de ce point à l'ordre du jour pour interroger le Maire sur son refus de louer le Cantou à Jean-Claude ROUBINET du Bois Long pour un évènement qui aura lieu en juillet 2016.
Le Maire répond qu'il ne fait qu'appliquer une délibération qui date de décembre 2008, votée à l'unanimité. Beaucoup de Conseillers semblent être étonnés de cette délibération et s'offusquent en rétorquant que le Cantou doit être réservé en priorité aux habitants de la commune qui par leurs impôts financent la restauration de ce bâtiment. Le Maire répond qu'il comprend cette position mais que la délibération de 2008 stipule qu'en juillet et août la priorité de la location va aux groupes et aux scolaires qui louent au minimum une semaine, que cette délibération prise à l'unanimité à l'époque visait essentiellement à rentabiliser ce bâtiment. Il ajoute que son application doit maintenant permettre de couvrir le remboursement de l'emprunt. Il ajoute que si les membres du Conseil souhaitent louer aux habitants de la commune il faut amender la délibération du 9 décembre 2008 que cela ne peut pas se faire ce soir mais qu'il faut l'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil. Les membres du Conseil se prononcent à l'unanimité pour que cet amendement soit inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil qui est fixé au mardi 7 juillet 2015.
Le Maire demande au Conseillers de bien réfléchir sur les conséquences financières qu'une telle décision entraînera et sur la notion de caractère exceptionnel de l'évènement.(Mariage, anniversaire etc…)

4 /Point sur les travaux en cours.

Le Maire fait le point des travaux de voirie réalisés sur la route du Château de Brussy, à Lavaurie, à La Rouye, au Belleu, au Frugier et à Chacord , il annonce les prochains travaux à l'automne sur la route Les Bessades, le Bois de Chat et de Lavaurie au printemps prochain.

Bernard LABORIE fait le point des travaux d'électrification réalisés sur SAINT-MESMIN depuis 2011. Il souligne que plus de 450 000 € auront été consentis par le SDE 24 à la commune.

Le Maire annonce qu'il est contact avec l'ONF pour réparer la digue de l'Etang des Forges.

Le Maire demande enfin à un conseiller de se porter volontaire pour l'aider dans le suivi des rapports SOCOTEC et Incendie. Le volontaire devra se faire connaître avant le prochain conseil.

5/Prochaines manifestations :

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité l'organisation d'une Fête de la musique le 21 juin de 18h00 à 22h00 sous les chapiteaux . Ils se répartissent les fonctions pour l'organisation de cette soirée.

Les membres du Conseil se répartissent ensuite les tâches pour la randonnée et le vide grenier du 5 juillet.

Le Maire souligne que nos Gorges sont de plus en plus visitées. Il rappelle que durant plusieurs années la Mairie avait organisé un point d'accueil dans la salle d'accueil . Il indique que Erika QUEMENEUR s'est proposée pour ouvrir bénévolement un point d'accueil sur la Place SARLANDIE qui outre des informations pourrait proposer des boissons fraîches , des glaces etc…Il ajoute que si des adolescents sont intéressés pour participer à cette permanence qui fonctionnerait tous les jours de juillet et d'août entre 10h30 et 15h30 , ils seront les bienvenus.

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité l'ouverture de ce point d'accueil dans la salle d'accueil à compter du 1er juillet 2015.

Le Maire annonce qu'il a rencontré le Président de Auvézère Animation , Jean Claude ROUBINET et que celui-ci lui a annoncé la mise en sommeil de l'association et que par conséquent il ne souhaitait pas que la commune lui verse la subvention de 200 € votée cette année par le Conseil.
Le Maire ajoute qu'il a alors demandé à Jean Claude ROUBINET si la Mairie pouvait reprendre à son compte la date du premier week-end d'août pour organiser la traditionnelle fête de SAINT-MESMIN. Le Président de Auvézère Animation ayant accepté , le Maire demande aux membres du Conseil s'ils partagent cette initiative. Tous la partagent , il est donc décidé pour cette année d'organiser le samedi 1er août une après-midi pétanque sur le site du Verger de l'Avenir , celle-ci sera suivie de grillades .
Pour 2016 une course cycliste et un bal pourraient être organisés.

6/Achat d'une camionnette réfrigérante.

Le Maire rappelle les normes en matière de maintien de la chaîne du froid. Il rappelle que la Mairie s'approvisionne à METRO et que des contrôles ont souvent lieu à la sortie du magasin. Il souligne que sa responsabilité pourrait être engagée si une intoxication alimentaire venait à se produire et que c'est pour cette raison que depuis plus de 2 ans il est à la recherche d'une camionnette réfrigérante.
Il indique que comme annoncé par mail il a enfin trouvé ce genre de véhicule , qu'il était prêt à le prendre à son nom et le financer personnellement , à moins que la Mairie ou AIS le prennent à leur compte.Il annonce que la majorité des membres du Conseil a accepté que le véhicule soit immatriculé au nom de la Mairie, et que la Mairie et AIS financent à part égales ce véhicule soit 2500 €.
L'ordre du jour étant épuisé la fin de la réunion a lieu à 00h15.Le Maire Guy BOUCHAUD

«

Les numéros utiles

Pompiers 18 Samu 15
Gendarmerie 17 Saint Martial d'Albarède 05 53 55 38 90
Le Maire Guy BOUCHAUD : 06 13 83 06 96
Les Adjoints : Guy HAYE 06 72 12 87 97 - Sandra COMBY 06 81 15 77 82
Communauté de Commune de Causses et Rivières 05 53 62 46 58

MEDECINS
Genis : Dr Agnoly 05 53 52 49 65
Excideuil : Dr De Beaulieu 05 53 62 40 03 - Dr De Burosse 05 53 62 57 57 - Dr Girard 05 53 62 90 97
Lanouaille : Groupe Médical 05 53 52 60 66
Payzac : Dr Dal Col 05 53 52 73 44
INFIRMIERES
Payzac : Baylet Sylvie 05 53 52 78 13 - Dureisseix Chantal 05 53 52 71 10
Lanouaille : Boudie Maryse 05 53 52 66 80
Sainte Trie : Mantoan Christine 05 53 51 50 65 – Bousquet Emilie 05 53 51 50 65
Excideuil : Massias et Orlowski 05 53 62 40 60 - Bercouzareau Damien 05 53 62 43 82
PHARMACIES
Génis : Péré 05 53 52 48 03
Excideuil : Dufraise 05 53 62 21 80 – Séréna 05 53 62 40 09
Lanouaille : Châtenet 05 53 52 63 22
Payzac : Pharmacie Ré 05 53 52 70 19
CENTRES HOSPITALIERS
Excideuil : Hôpital locale 05 53 62 25 00
Limoges : CHU 05 55 05 55 55
Périgueux : CHU 05 53 45 25 25 - Clin. Francheville 05 53 02 11 11 - Clin. Du Parc 05 53 02 16 16
Saint Yrieix La Perche : Centre Hospitalier 05 55 75 75 75
RADIOLOGIE
Thiviers : 05 53 55 27 50
CARDIOLOGUES
Saint Yrieix La Perche : Dr Darry et Dr Rouffaud 05 55 75 96 00 - Dr Delotte 05 55 75 13 84
KINESITHERAPEUTES
Excideuil : Terrioux 05 53 62 06 51 - Moulin et Souchet 05 53 62 42 61
Lanouaille : Lamonerie 05 53 52 85 79 - Lavaud 05 53 52 85 79
DENTISTES
Excideuil : Dr Gaillard 05 53 62 40 80 - Dr Sanchez 05 53 62 44 83
Lanouaille : Dr Démouret 05 53 52 60 66
OPHTALOMOLOGISTES
Pompadour : Dr Chevrier 05 55 98 50 10
AMBULANCES, VSL
Excideuil : Sarl Maillet 05 53 62 42 85
Lanouaille : Ambulance Maillet 05 53 52 32 28
VETERINAIRES
Excideuil : Farnier R tel : 05 53 62 40 33
Cherveix Cubas : Strasser G Tel : 05 53 50 42 64
Objat : Clinique Vétérinaire 24/24 tel : 05 55 25 83 59
EDF DEPANNAGE 08 10 33 30 24

SERVICE RELIGIEUX Père Antoine ALTIERI Paroisse de Payzac tel 06 82 33 95 12

PUBLICITE

ASSAINISSEMENT

CELERIER Assainissement Entretient vidange Gde Tour. Angoisse tel : 06 47 58 39 70 – 05 53 52 32 79

ENTRETIEN JARDIN

Julien SENE peut vous aider dans vos travaux d'entretien, petit bricolage et jardinage tel : 06 59 06 79

CONSTRUCTION

Michaël COLLET Maçonnerie, couverture, plâtrerie Les Bessades St Mesmin tel : 05 53 52 69 68 – 06 70 42 80 91

Activités, commerces sur Saint-Mesmin

LES GITES SUR LA COMMUNE

Le Gîte communal de vacances: appartement pour 5 personnes, situé dans le bourg.
Le gîte de groupe Le Cantou : pouvant accueillir des groupes jusqu'à 30 personnes.
Location du Cantou en salle des fêtes. Pour toutes vos manifestations, repas de famille, mariages, baptêmes. Pour la location s'adresser à la mairie Tél 05 53 52 71 02 - courriel : gites.saintmesmin@orange.fr
Nathalie DUPUY vous propose aux Chaumettes, 2 gîtes, le 1er pour 8 personnes et le second pour 10 personnes tous deux avec piscine privée. Tél 06 31 20 96 14 - Email : nathalie.dupuy12@orange.fr
Harry et Truus VAN DALSEM vous proposent au Pagnon les gîtes pour 5, 4, ou 2 personnes.
Tél 05 53 52 86 80 – Site : www.lepagon.nl
Gilbert GERAUD à la Quintinie : petit pavillon pour 3 ou 4 personnes Tél 05 53 52 74 11
Ines WISSE La Colline à Linard : 2 gîtes, le 1er classé 2 étoiles pour 6 personnes et le second pour 4 personnes, tous deux adaptés pour les personnes handicapées. Tél 05 53 52 23 39 - Site internet : **w**ww.lacolline-linard.fr
Yvette et Serge DEVAUD le Mercier, un gîte à la ferme pour 3,4 personnes tel 06 70 12 90 81
Lee VAN HOECK La Béchadie : 3 gîtes pour 5 et 7 personnes. tél 05 53 62 33 01

DIVERS COMMERCES ou ARTISANS

Canard : Pour tout ce qui provient du canard, Foies gras, magrets séchés, confits ou rillettes,
Colette Pouyadou à « Mont Cocu », Tél 05 53 62 84 55 ou 05 53 52 46 30.
Fromages de Chèvres : Chez Nadia Géas « aux Monts »
Vous la trouverez sur les marchés de Payzac les 1er et 3ème mardis de chaque mois, à Lanouaille les 2ème et 4ème mardis et à Juillac, tous les samedis matin place de l'église. Tél 05 53 62 45 06
Volailles Légumes: Chez Marcel Bounaix, « Las Peycharias »
vente directe à la ferme de volailles P.A.C, poulets, Pintades, Canettes et lapins sur commande ainsi que des légumes de saison, pommes de terre, carotte, choux, tomates, haricots verts - Tél 05 53 52 71 08
Producteur de miel : Michel David au « Poteau de Brussy » - Tél 05 53 52 79 06
Les Fontanelles, ferme bio avec légumes et œufs frais et Camping à la ferme : Wieger Frenken et Dimphi Hombergen Veaupeytourie, « Les Fontanelles » Tel 06 73 13 10 46 ou 06 75 98 23 30
La boutique à la ferme est ouverte tous les jeudis et vendredi après-midis et les samedis matins.
Semences, graineteries : Chez Nouhaud à « Fargeas » .
Stages pour accordeur de piano, Chez Ben Verbon à « Linard » tel 05 53 52 23 29
Site : http : www.lacolline-linard.fr
Entreprise de Construction : Maçonnerie, couverture, carrelage, aménagement intérieur, traitement de l'humidité. Collet Michael « Les Bessades » tel 05 53 52 69 68 ou 06 70 42 80 91

POUR VOS LOISIRS

Atelier stages artistiques : Cours de dessin, ouvert à tous, de mai à septembre. Truus Van Dalsem Le Pagnon – Tél 05 53 52 86 80 - Site Internet : www.truusvandalsem.nl
Chasse : ACCA - Contacter son Président, Jean-Paul Contrand - Tél 05 53 52 81 78
Danses folkloriques, théâtre, chants : La Troupe du Saut Ruban Président Frédéric Leymarie tel 06 85 08 84 04
Kayak, Bassin naturel d'eau vive : Du Saut Ruban au Pont de Saint-Mesmin. Un projet d'aménagement est en cours.
Pêche : Une carte délivrée par la Mairie vous permet de pêcher de mars à octobre sur les deux étangs gérés par la commune : l'Etang des Forges et l'Etang du Moulin Haut.
Sentiers de randonnées : Plusieurs itinéraires sont disponibles sur notre commune, les plans de tous ces sentiers de randonnées sont disponible à la mairie.

LES ARTISTES LOCAUX

Animation bal, soirée Accordéon Musette : Nathalie Legay, Le grand Clos - Tél 05 53 52 26 50
Artiste Sculpteur : Frédéric Rebboh, Le Grand Clos tél 06 60 0717 78
Confection de tableaux en fleurs séchées : Madeleine Tourenne, Mont Cocu - Tél 05 53 52 46 30
Dessins Croquis : Leen Van Hoeck, La Béchadie - Tél 05 53 62 33 01
Peinture sur toile : Teddy Montacutelli, La Clautre –
Peinture sur toile : vente de tableaux Truus Van Dalsem, Le Pagnon Tél 05 53 52 86 80 - www.truusvandalsem.nl

Les événements du trimestre en photos

IPNS